**Italie : COVID-19 et vie économique n° 23 – 27 mars 2020**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Cas positifs recensés depuis l’origine** | **Décès** | **Personnes guéries** |
| **25 mars** | 74 386 | 7 503 | 9 362 |
| **26 mars** | 80 539 | 8 165 | 10 361 |
| **27 mars** | Nd | Nd | nd |

**Résumé** :

Une « diplomatie du masque » est en train d’émerger alors que l’Italie accueille l’aide médicale d’urgence de la Chine et de la Russie (cf. 1)

**Mouvements sociaux** : quelques points d’attention demeurent sans mouvement d’ampleur aujourd’hui (cf.2).

Prometeia (Conseil en gestion du risque) revoit ses prévisions de croissance à -6,5% de PIB en 2020, +3,3% en 2021 et +1,2% en 2022, un déficit public à -6,6% du PIB et une dette à 150% en 2020 (cf.2)

La menace de fermeture des stations-services quant à elle, n’est toujours pas levée.(cf.1)

La baisse des prix des matières premières, liée à la baisse de la consommation, permet une réduction de la dépense d’électricité et de gaz pour les ménages et les entreprises (cf.2)

**Marchés financiers à 17h00 : spread Btp italien / Bund : 179,2 (+18) – Bourse de Milan indice FTSE Italia All Share : 18278,0 (-3,0%) cf. 4**

**1- Mesures nouvelles, déclarations et soutien international**

\* **Une « diplomatie du masque » est en train d’émerger alors que l’Italie accueille l’aide médicale d’urgence de la Chine et de la Russie.** Le ministère des affaires étrangères continue à collecter les millions de masques et les milliers de ventilateurs pulmonaires venus de la Chine notamment.

Russie : Moscou a envoyé neuf avions militaires chargés de masques, de respirateurs, de médicaments. Des avions décorés de drapeaux russes et italiens en forme de cœur et ce slogan : « bon baisers de Russie ». Huit groupes mobiles de virologues sont attendus sur place pour fournir leur expertise aux autorités italiennes. La Russie a également mis à la disposition de l’Italie des véhicules de désinfection.

Chine : Après avoir envoyé neuf experts médicaux et plusieurs tonnes de matériel le 12 mars dernier, la Chine continue à venir en aide à l'Italie avec l'envoi de plusieurs millions de masques de protection, dont 6 millions encore arrivés aujourd’hui à Rome-Fiumicino. Ces dons passent par une fondation philanthropique sino-italienne.

Cuba : Une cinquantaine de médecins et d'infirmiers cubains spécialistes des épidémies type Ebola, sont arrivés en Italie pour être transférés d'abord à l'hôpital de Crema avant de rejoindre celui de Bergame. Le caractère gracieux ou payant n’a pas été précisé alors que ces brigades de médecins sont habituellement facturés 10000 dollars par mois.

\* La ministre du travail, Mme Cataldo, a précisé que le gouvernement étudiait, dans le cadre du prochain décret-loi d’avril, la possibilité de **revaloriser l’indemnité mensuelle pour les travailleurs indépendants** (actuellement fixée à 600 €). Concernant le chômage partiel, des ressources additionnelles figureront pour le financer et une attention sera portée à tous les travailleurs. Le gouvernement a annoncé hier le paiement du chômage partiel par dérogation (cigd) pour tous les bénéficiaires, avant le 15 avril.

\* Le Président du conseil s’appuie sur **la Banque d'Italie et la Caisse des dépôts et des prêts** (Cdp). Un nouveau mécanisme de garantie sera institué parmi les mesures d’application du décret-loi « Cura Ialia » (financements à taux préférentiel et garanties publiques jusqu'à 90% du montant des prêts expressément mentionnés). Il permettrait de libérer environ 100Md€ de financements sur la base de 5 à 10 Md€ de ressources supplémentaires qui devront être mises à disposition par le Trésor (qui émet des réserves sur la capacité de pouvoir dégager ces ressources supplémentaires).

\*En complément, **la Cdp travaille, en propre, à l'élaboration divers instruments de soutien à la liquidité qui devront être définitivement adoptés** (en sus de celui en concertation avec le gouvernement) pendant son prochain conseil d'administration prévu le 2 avril. Parmi eux :

a – Etendre le dispositif « Cdp » de financements directs (déjà opérationnel et pris en charge sur la gestion séparée i.e collecte postale) aux entreprises de moyenne dimension en abaissant le montant minimum pouvant être actuellement prêté (25 M€).

b – Mise en œuvre du dispositif de réassurance prévu par le décret-loi « Cura Italia » dans le décret d'application. Ce mécanisme permettrait de libérer 10 Md€ de financements.

\* La **ministre de l’agriculture demande des ressources supplémentaires** pour protéger les récoltes et la situation des travailleurs étrangers.

\* **Carburants** : une réunion entre les représentants de la profession et le ministère du développement économique est prévue lundi 30 mars pour éviter la fermeture annoncée de tous les points de vente. Les gestionnaires des stations-service demandent des mesures de soutien face à la baisse de 85% du chiffre d'affaires à cause de la crise.

**2- Impacts économiques, financiers et sociaux d’après les analystes, les opérateurs et les représentants professionnels**

**\*Mouvements sociaux - Protestations concernant la liste des activités productives autorisées** **:**

Entreprises :

La fédération italienne des grossistes du matériel électrique conteste la décision de ne pas inclure le secteur parmi les activités économiques autorisées.

La fédération italienne du papier demande l'insertion de tous les sous-secteurs de la papeterie parmi les activités autorisés, dont la papeterie pour les bureaux/scolaire (17.23) et le papier peint (17.24), qui en sont exclus.

Syndicats :

Grève à partir d'aujourd'hui des employés de ***Datalogic***, un des leaders mondiaux des scanners pour codes à barres (CA 650 M€ environ), qui n'a pas fermé ses usines italiennes.

Les syndicats des employés de supermarché de Toscane et de Ligurie ont annoncé une grève dimanche 29. Ils demandent la fermeture des supermarchés les dimanches et une limite de 12 heures par jour dans les horaires d'ouverture. A noter que les régions Vénétie, Frioul Vénétie Julienne, Emilie-Romagne, Sicile, Campanie et Calabre ont déjà fermé, par arrêté, les magasins le dimanche.

**\* L’upB** (homologue italien du Haut conseil pour les finances publiques), mesure les impacts économiques, financiers et sectoriels du décret-loi « Cura Italia » dans le cadre de sa conversion en loi et formule quelques propositions :

En termes de soutien à l’économie italienne, en mobilisant des ressources pour 1,1 point de pourcentage de PIB, le décret-loi aurait un impact évaluable à quasiment un demi-point (0,5) de PIB en 2020. Sous l’angle de la dépense, l’effet expansif se manifesterait tant sur la consommation (publique et privée) que sur l’investissement. Ces impacts positifs seraient en partie amoindris par la hausse des importations (et sans effet notable sur les exportations). Les effets sur l’inflation devraient être modestes. L’upB note néanmoins que les effets multiplicateurs pourraient être supérieurs, en raison des mauvaises conditions cycliques actuelles (difficultés d’accès aux liquidités, capacité productive inutilisée etc.).

Les effets budgétaires du décret-loi « Cura Italia » conduisent à une détérioration du déficit public net en 2020 à hauteur de 19,959 Md€, ainsi que du solde net à financer à hauteur de 24,786 Md€. Rn revanche, les effets budgétaires sur les deux années suivantes sont nuls.

En matière d’impacts sectoriels, l’activité économique sera affectée de manière différente selon les secteurs qui recourront donc différemment aux aides salariales. Ce recours aura lieu dans 90% des cas pour les secteurs les plus touchés (tourisme, transport à long cours, éducation, services récréatifs); dans 50% pour les secteurs moins touchés par les restrictions (alimentaire, chimie et pharmacie, énergie, distribution de gaz-eau-électricité, secteur agricole, financier, commerce de denrées alimentaires, santé); et à 75% pour les secteurs manufacturier restant.

Parmi les recommandations formulées par l’upB figurent notamment :

* une fois l’urgence sanitaire passée, de repenser l’organisation du service de santé national (SSN) et les besoins en personnel, afin de s’assurer des marges de manoeuvre accrue pour la gestion des crises épidémiologiques;
* préciser certains dispositifs, comme le Fonds pour le revenu de dernière instance (tant dans son contenu précis que le montant alloué) car il pourrait jouer un rôle important en cas de prolongement de la crise, plus efficace que le revenu de citoyenneté (en venant plus rapidement et plus amplement en aide aux plus nécessiteux).
* cibler les entreprises les plus touchées par la crise, afin de maximiser les effets bénéfiques des ressources allouées et éviter leur dispersion.

\* En supposant une lente et sélective levée des restrictions à la production par le gouvernement à partir de début mai, **Prometeia** (Conseil en gestion du risque) revoit ses prévisions de croissance à -6,5% de PIB en 2020, +3,3% en 2021 et +1,2% en 2022, un déficit public à -6,6% du PIB et une dette à 150% en 2020. Au cours des deux premiers trimestres de l’année 2020, Prometeia estime une baisse du PIB de plus de 10% par rapport au niveau d'avant-crise avec des différences sectorielles importantes : -10% pour le secteur manufacturier, -16% pour les services de transport et les activités de loisirs et -27% pour les services liés au tourisme.

**\*** La baisse des prix des matières premières, liée à la baisse de la consommation, permet une réduction de la dépense d’électricité et de gaz pour les ménages et les entreprises.L’autorité de régulation de l’énergie, des réseaux et de l’environnement (***Area***) affiche une baisse marquée des tarifs du secteur de l’énergie, notamment de l’électricité (-18,3%) et du gaz (-13,5%) à partir du 1er avril suite à la suspension de nombreuses activités économiques « non-essentielles ». Les tarifs sont revus à la baisse et permettront aux ménages d’économiser 184 € en moyenne : 139 € pour le gaz (-12% en g.a.) et 45 € pour l’électricité (-7,9% en g.a).

\* Selon le **Ministère de l’économie et des finances**, les secteurs non suspendus comprennent 2,2 millions d'entreprises (49,4% du total) et 8,6 millions de travailleurs (51%), dont 6,2 millions de salariés (51,9%), soit 200 000 travailleurs en moins depuis la modification de la liste des activités « essentielles ».

***\* L’Istat*** (statistiques nationales) indique une forte baisse de confiance des consommateurs (indice passant de 110,9 à 101) et des entreprises en mars (indice passant de 97,8 à 81,7) suite à l’application des mesures de confinement.

**3- Analyse sectorielle / entreprises de l’activité**

**Secteur bancaire** :

\*La Banque d'Italie a mis à disposition de diverses entités publiques la somme de 20,9 M€ pour financer diverses opérations (équipement et matériel de protection, hôpital de fortune, lits en réanimation, système de communication de crise etc.) de lutte contre le covid-19. Parmi les bénéficiaires figurent des centres nationaux de recherche et de gestion de crise (institut national des maladies infectieuses, Institut supérieur de la santé), des centres hospitaliers (Gemelli à Rome), des régions (Vénétie et Campanie) ainsi que certaines municipalités (Milan, Bergame, Brescia et Cremone).

\*Le secteur bancaire est « *submergé de demandes de suspension de crédits* » adressées par des entrepreneurs « *qui ont besoin de liquidités pour payer factures, salaires et charges* ». Si l'Association des banques italiennes (*ABI*) a favorablement accueilli les premières mesures de soutien prévues par le décret « Cura Italia » (moratoires et garanties publiques), elle estime « *grandement insuffisantes*» les ressources affectées. Elle demande d'une part que soit assouplies les conditions d'accès au fonds de garantie aux entreprises de dimension moyenne (mid-cap jusqu'à 499 employés) et d'autre part que le taux maximum de la couverture sur les moratoires soit élevée à 50% (contre 33% prévu par le décret-loi). Ces propositions sont reprises par la *Confindustria* (équivalent italien du MEDEF) qui en sus propose le report et le rééchelonnement de la totalité des obligations fiscales de toutes les entreprises accompagnés d'un dispositif permettant aux entreprises, dont les liquidités sont limitées, de ne pas avoir à verser aux salariés les avances sur l'indemnité « chômage technique ».A ce titre, *l'ABI* est prête à étendre un dispositif déjà existant (prêts aux salariés).

\*Le Président de l'association italienne de capital-investissement et de capital-risque (*AIFI*), propose la mise en œuvre de dispositifs de soutien aux investisseurs pour qu'ils maintiennent et poursuivent leurs engagements financiers auprès des PME. Pour soutenir l'activité des fonds de capital-risque et investissement, *l'AIFI* propose d'encourager l'investissement des fonds de pension et caisses de prévoyance dans toutes les classes d'actifs en introduisant un crédit d'impôt ou en abaissant le seuil d'investissement pour les investisseurs privés dans les fonds réservés (aux seuls investisseurs professionnels car plus risqués). L'association propose d'étendre le dispositif de défiscalisation des gains en capital, dont bénéficient les fonds de pension et caisse de prévoyance, aux investissements réalisés en fonds de dette privée. En soutien aux entreprises en difficulté, l'Etat pourrait encourager l'activité des investisseurs en capital retournement (*turnaround* ou type de capital investissement désignant les fonds apportés à une entreprise en difficulté financière) par la création d'un fonds de fonds dédié d'une dotation de 500M€. Renforcer la dotation du fonds national pour l'innovation (prévu en loi de finances 2020, dotation 1 Md€), et notamment du fonds de fonds de capital-risque en doublant sa dotation (total de 400M€) permettraient de soutenir le développement de PME innovantes.

**Tourisme : *Cerved Industry*** (cabinet italien d’études et d’analyse de données) estime une baisse de 73% du chiffre d’affaire dans l’hôtellerie en 2020 (3,3 Md€ contre 12,5 Md€ en 2019), de 68% des agences de voyages et tour-opérateurs (2,9 Md€ contre 9,3 Md€), de 64% des structures d’hébergement non hôtelières (948 M€ contre 2,6 Md€) et de 55% des aéroports (785 M€ contre 1,7 Md€), si la situation d’urgence devait continuer jusqu’en fin d’année 2020.

**Transport** **routier** : ***Trasportounito***, association du transport routier, estime que le risque de faillite des entreprises italiennes de transport routier s’élève à « au moins 50% ».

**Compagnie aérienne** : 5 400 salariés d'***Alitalia*** seront en chômage technique jusqu'au 31 octobre en raison du Coronavirus.

**Automobile** : ***Ferrari*** a annoncé que la production pourrait redémarrer dès le 14 avril, si les conditions sanitaires et d'approvisionnement en composants le permettent.

**Sidérurgie** : Le préfet de Tarente a autorisé l'ex-Ilva à continuer la production afin de préserver l'intégrité des équipements industriels. ***ArcelorMittal*** a obtenu l'autorisation à l'emploi de 3500 ouvriers pour assurer la continuité de la production.

**Télécom :** Le ministère du développement économique qualifie de fausse information, dément une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux concernant une panne du réseau de télécommunications italien à cause de la hausse du trafic internet et invite les citoyens à le signaler à la police postale.

**Secteur horticole** : Le gouvernement a précisé que ce secteur n'était pas soumis aux restrictions d'activités et que la vente de semences, de plantes et de fleurs ornementales, de plantes en pot, d'engrais, d'améliorants de sol et d'autres produits similaires est autorisée par décret du 22 mars 2020.

**Secteur vinicole** : La ***Coldiretti***, principale organisation agricole italienne, a présenté au gouvernement le plan de sauvegarde des vignobles avec lesquels, par distillation volontaire. Il prévoit de retirer du marché au moins 3 millions d'hectolitres de vins génériques à transformer en alcool assainissant à usage sanitaire et la vendange en vert sur au moins 30 000 hectares, pour une réduction d'au moins 3 millions d'hectolitres supplémentaires de production de vins de qualité pour éviter un excès d'approvisionnement, compte tenu des conséquences de la pandémie sur la consommation internationale. La fermeture forcée de restaurants et de bars a également pesé sur le marché intérieur, Coldiretti a demandé que des avantages fiscaux et de sécurité sociale spécifiques s'appliquent à toutes les entreprises agricoles opérant dans le secteur vitivinicole qui ont subi des effets particulièrement négatifs pour l'urgence épidémiologique COVID -19, sans les limitations prévues par le décret "Cura Italia".

**4- Marchés financiers**

Marchés financiers à 17h00 : spread Btp italien / Bund : 179,2 (+18) – Bourse de Milan indice FTSE Italia All Share : 18278,0 (-3,0%)

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | 19-févr. | 26-mars | 27-mars | Variation journalière (en pdb) | depuis la multiplication des cas hors de Chine (en pdb) |
|  |  | clôture | clôture | 17h00 |
| Marché Obligataire | BTP 2 ans | -0,19% | 0,18% | 0,19% | +1 | +38 |
| BTP 5 ans | 0,23% | 0,60% | 0,64% | +4 | +41 |
| BTP 10 ans | 0,94% | 1,24% | 1,31% | +7 | +37 |
| Spread BTP - Bund 10 ans (pdb) | 136,2 | 161,1 | 179,2 | +18 | +43 |
|  |  |  |  |  | (en %) | |
| Marché Actions | STOXX 600 | 433,9 | 321,4 | 310,1 | -3,5% | -28,5% |
| STOXX 600 Banks | 146,6 | 95,9 | 90,7 | -5,4% | -38,1% |
| FTSE Italia All Share | 27675,1 | 18850,8 | 18278,0 | -3,0% | -34,0% |
| FTSE Mib | 25477,6 | 17369,4 | 16832,0 | -3,1% | -33,9% |
| FTSE Italia All Share Banks | 10324,0 | 6345,2 | 6003,3 | -5,4% | -41,9% |

\_\_\_